

## Les ralentisseurs vous ont causé des problèmes ? On est là pour vous aider...

De plus en plus de routiers sont confrontés tous les jours à des ralentisseurs non conformes : il en existe environ 450 000 en France ! En tant que président fondateur de l'association pour une mobilité sereine et durable, et je trouve intéressant de les alerter sur la réglementation et leurs droits en cas de sinistre et de problématiques que ces dos d'âne génèrent.

Les effets peuvent en effet être variés : maux au niveau du dos (à cause de secousses régulières), casse de matériel sur des véhicules non prévus pour cela, pertes de temps en étant obligé d'enchaîner à 15 km/h tous les 500 m et enfin la pollution due à la surconsommation de carburant (à force de relances). Cette pollution participe au fait que les chauffeurs sont régulièrement montrés du doigt et maltraités par les politiciens.

Que dit la réglementation dans son décret 94-447 ? Interdiction d'installer un ralentisseur en dehors des communes, en dehors d'une zone 30, sur une route où circulent des transports en communs, ou le trafic poids lourds est important (+ de 10 %), dans des zones commerciales ou industrielles, etc.

Que dit la norme de construction NF 98-300 ? Pour les ralentisseurs de forme trapézoïdale, une longueur de 2,5 m à 4 m et une hauteur maximum de 10 cm, pour les dos d'âne une longueur de 4 m et une hauteur de 10 cm maximum, les coussins berlinois (rouge orangée) et les coussins lyonnais en bétons sont tout simplement interdits puisque non conformes.

Alors que faire en cas de sinistre ? Faire impérativement des photos sans déplacer le

### UN SURCÔÛT NON NÉGLIGEABLE À LA POMPE

	Renault Clio 1.0 X-Tronic	Peugeot 3008 1.2 PureTech EAT8
Sans ralentisseur	7,94 litres/100 km	7,96 litres/100 km
Ralentisseur légal	8,77 litres/100 km + 10,5 %	8,93 litres/100 km + 13 %
Ralentisseur illégal	10 litres/100 km + 26 %	10,09 litres/100 km + 28 %

### DES ÉMISSIONS DE CO2 QUI S'ENVOLENT

Sachant que 1 litre d'essence consommé = 2 300 g de CO2 émis

	Renault Clio 1.0 X-Tronic	Peugeot 3008 1.2 PureTech EAT8
Sans ralentisseur	183 g CO2/km	182 g CO2/km
Ralentisseur légal	202 g CO2/km + 10,4 %	205 g CO2/km + 12,6 %
Ralentisseur illégal	230 g CO2/km + 25,7 %	232 g CO2/km + 27,5 %

véhicule, trouver des témoins, et enfin, rédiger et envoyer en RAR un dossier de mise en demeure à l' élu responsable de la voirie en question. En cas d'irrégularité de l'infrastructure, la charge des réparations incombera à l' élu.

**Thierry Modolo-Dominati**  
Président de PUMSD  
(Pour une mobilité sereine et durable)  
[contact@pumsd.fr](mailto:contact@pumsd.fr)



## Pas de resto pour Noël

Voilà le genre d'affiche qui était sur la devanture de la plupart des restos routiers dans la semaine entre Noël et le Nouvel An, alors que les jours fériés sont tombés le week-end. Pour ceux qui, comme moi, ont bossé, c'est une excellente méthode pour ne pas prendre de poids entre les fêtes. Et si on ne retournait pas dans ces restos en 2022, histoire de garder la ligne ?

Vous me direz qu'après tout, les gérants de restos ont bien le droit de se reposer aussi. Je ne leur demande pas d'y renoncer, tout le monde y a droit, mais franchement, cette année c'est abusé, comme disent les jeunes... Il y a encore quelques

années, quand vous aviez trois ou quatre restos routiers dans un secteur, il y en avait toujours un ou deux ouverts en période de vacances, par respect pour les chauffeurs qui travaillent.

Ce n'est plus le cas, alors qu'il suffirait qu'ils se concertent pour que chacun prenne sa période de vacances à tour de rôle. Tout le monde y trouverait son compte sans mettre les chauffeurs dans l'embarras. Les patrons de Relais Routiers auraient-ils déjà oublié que c'est grâce à la pression mise par les syndicats du transport qu'ils ont pu continuer à travailler et à gagner leur vie, alors que les autres étaient fermés ?



Quand vous êtes en difficulté et que vous avez la chance d'avoir des gens qui vous aident à vous en sortir, vous ne croyez pas que la moindre des choses est de faire un effort pour rendre la pareille ? En tout cas, un grand merci aux Relais Routiers qui

sont restés ouverts entre Noël et le Nouvel An. Ceux-là ont compris pourquoi ils font ce métier.

**Vincent Melchior**  
57500 Saint-Avold